



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 mai 2021 à 17 h 00

AUJOURD'HUI sept mai deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2021, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Christine DULAC ROUGERIE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Alparslan COSKUN, Fatima CHENNOUF-TERRASSE et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation de la question n°1.

Vincent SOULIGNAC arrive pendant la présentation commune aux questions n°2 et 3 (fin du pouvoir donné à Thomas WEIBEL).

Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET).

Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°4 et donne pouvoir à Marianne MAXIMI.

Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°7 (fin du pouvoir donné à Jean-Pierre BRENAS).

Lucie MIZOULE quitte la séance avant le vote de la question n°21 et donne pouvoir à Pierre MIQUEL.

Sylviane TARDIEU quitte la séance au cours de la question n°38 et revient dans la séance avant le vote du vœu a).

Rapport N° 18
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, sur présentation d'un projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits disponibles étant de 66 350 €, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 14 200 €,
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

ÉQUIPE SAINT-VINCENT CLERMONT-FERRAND

Le but de l'association est d'agir avec tous ceux qui vivent des situations de souffrance, de pauvreté, d'injustice, de violence, contre toutes les formes de détresses matérielles, physiques ou morales, et ce dans le respect des personnes, sans discrimination d'aucune sorte.

Son action se traduit par l'accueil des femmes (essentiellement) en situation de solitude, connaissant des difficultés d'ordre social, psychologique ou financier, au sein d'ateliers pour les aider à s'insérer socialement voire professionnellement.

Budget annuel :	111 464 €
Subvention accordée en 2020 :	3 500 €
Subvention sollicitée :	3 500 €
Subvention proposée :	3 500 €

AMICALE LAIQUE JULES FERRY BANSAC TRUDAINE FOYER LAIC DE JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Cette association d'éducation populaire se donne comme objectif de mettre à disposition de ses adhérents des activités éducatives et créatives contribuant à la formation aussi bien physique, civique, économique que sociale.

Elle propose à quelque 400 enfants des ateliers hebdomadaires, tout au long de l'année : art plastique, théâtre, hip hop, gym, anglais, lutte... .

Budget annuel :	45 400 €
Subvention accordée en 2020 :	1 500 €
Subvention sollicitée :	1 500 €
Subvention proposée :	1 500 €

ZWIZZ ET COMPAGNIE

L'objet de l'association est de proposer la pratique théâtrale afin d'apporter un « mieux vivre » aux participants de 3 à 85 ans. À travers cette activité, ils pourront développer confiance et assurance, respect et écoute de l'autre.

Budget annuel :	27 224 €
Subvention accordée en 2020 :	800 €
Subvention sollicitée :	800 €
Subvention proposée :	800 €

ASSOCIATION KHMÈRE DE CLERMONT-FD (AKCF)

L'objet de l'association est de :

- créer des liens amicaux entre les Khmers résidant dans la région de Clermont-Ferrand
- s'entraider et résoudre les problèmes
- préserver la culture et la civilisation khmères
- collaborer avec tous les organismes contribuant au maintien et au développement du patrimoine culturel khmer et à la survie de la culture et de la civilisation khmères.

Budget annuel :	2 800 €
Subvention accordée en 2020:	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

ALGERIA-COM-EVENT

L'association « Algeria-Com-Event », créée en 2015, a pour ambition de tisser des liens d'amitié, d'échanges culturels et de coopération entre Clermont-Ferrand et l'Algérie. Elle pense organiser en 2021 des activités socioculturelles : rencontres conviviales avec des Chibanis, organisation de repas solidaires avec des étudiants, ...

Budget annuel :	7 908€
Subvention accordée en 2020 :	0 €
Subvention sollicitée :	776 €
Subvention proposée :	700 €

FOYER DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE DIT AMICALE LAIQUE DE MERCOEUR

L'objet de l'association est de mettre à la disposition de tous les moyens de développer des activités éducatives, sociales et récréatives à destination des enfants de l'école Mercoeur et de la maternelle Fousson. Elle intervient sur le temps périscolaire par la mise en place d'ateliers et réalise tout au long de l'année un certain nombre de manifestations ouvertes à tous (cinéma, loto, kermesse, ...)

Budget annuel :	4 937,41 €
Subvention accordée en 2020 :	1 300 €
Subvention sollicitée :	1 300 €
Subvention proposée :	1 300 €

RÉSEAU ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUVERGNE

L'objet de l'association est de promouvoir et développer l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) en Auvergne.

Pour ce faire, elle se donne pour mission :

- d'organiser, de développer et d'animer un réseau d'acteurs de l'EEDD ;
- d'identifier, de valoriser, de mutualiser et de renforcer les compétences professionnelles des éducateurs à l'environnement et au développement durable ;
- d'animer un espace territorial de concertation et de promouvoir l'EEDD dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques ;
- de coordonner et d'initier des actions régionales innovantes en EEDD ;
- d'accompagner et de promouvoir les initiatives en EEDD ;

-de développer tous les moyens appropriés pour informer, sensibiliser, former et éduquer des citoyens concernés et responsables de leur environnement.

Budget annuel : 207 487 €
Subvention accordée en 2020 : 3 300 €
Subvention sollicitée : 3 300 €
Subvention proposée : 3 300 €

BRIDGE CLUB DE CLERMONT-FERRAND

L'objet de l'association est de développer la pratique du bridge et d'une façon plus générale des loisirs de l'esprit.

L'association organise chaque année, un grand tournoi de bridge « Le tournoi de Clermont-Ferrand » qui est la résultante de la mise en place des différents cours de bridge dispensés tout au long de l'année et notamment ceux donnés dans les écoles Clermontoises dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale.

Budget annuel : 27 800 €
Subvention accordée en 2020 : 2 000 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

LES ENFANTS DE L'Auvergne - GROUPE D'ARTS ET DE TRADITIONS POPULAIRES

L'association a pour objet de promouvoir la musique, les danses et les costumes traditionnels Auvergnats. Afin de proposer des animations diversifiées à ses adhérents et au public, « Les Enfants de l'Auvergne » travaillent sur le renouvellement de leurs spectacles avec des créations dans la mise en scène, la musique, le chant et la danse.

Budget annuel : 21 900 €
Subvention accordée en 2020: 600 €
Subvention sollicitée : 600 €
Subvention proposée : 600 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

19 MAI 2021

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe,


Manuela FERREIRA DE SOUSA